

STAGES HIVER 2023

L'inscription aux stages se fait uniquement et directement à la Direction Éducation Jeunesse

STAGE « LA FRANCE, SES RÉGIONS ET SES SPORTS » :

Sur l'ACM Jenner du 13 au 17 février (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 4/6 ans

Effectif : 8 enfants

Descriptif : Durant ces séances ludiques et adaptées au public, Les enfants vont parcourir un tour de France à travers ses sports de prédilection. Connaître les bases et l'histoire des sports traditionnels français à travers l'hexagone.

L'objectif étant de pratiquer des ateliers sportifs, une opposition «match» tout en reconstituant un puzzle de la France et ses sports.

STAGE « CRÉATION D'UN LIVRE NUMÉRIQUE » :

Sur l'ACM Salengro du 13 au 17 février (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 4/6 ans

Effectif : 8 enfants

Descriptif : Création d'une histoire avec un scénario qui illustrera en image les dessins, numérisation, enregistrement des voix, petites mélodies et vidéo pour les parents des participants, qui le souhaitent.

STAGE « LE TAEKWONDO CITOYEN » :

Sur l'ACM Jean-Jaurès du 13 au 17 février (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 8/12 ans

Effectif : 12 enfants

Descriptif : Le but du Taekwondo est d'élaborer des jeux spécifiques alliant la ténacité et le sport. De confier aux enfants des responsabilités, de favoriser l'autonomie de chacun tout en respectant les règles du jeu, le respect sur les règles à la vie de groupe, tout en s'amusant. A la fin du stage, il y aura une remise de certificat de participation.

STAGE « THÉÂTRE D'IMPRO » :

Sur l'ACM Berthelot/Séguin du 13 au 17 février (demi-journée) de 9h30 à 11h30

Public : 8/11 ans

Effectif : 12 enfants

Descriptif : Tout en s'amusant, l'enfant améliorera sa posture, sa façon de parler, la cohésion de groupe et son aisance sur scène. Il découvrira comment créer une histoire et des personnages. Il développera son écoute, sa concentration, ainsi que son expression corporelle et orale. Et enfin, il apprendra à créer un projet de théâtre en groupe avec l'aide des autres participants. Les cours sont dispensés dans le respect et la bienveillance, ils sont adaptés au rythme et à la personnalité de l'enfant. Une représentation est prévue à la fin de la semaine..

STAGE « LA FRANCE, SES RÉGIONS ET SES SPORTS » :

Sur l'ACM Rostand du 13 au 17 février (demi-journée) de 14h à 16h

Public : 4/6 ans

Effectif : 8 enfants

Descriptif : Durant ces séances ludiques et adaptées au public, Les enfants vont parcourir un tour de France à travers ses sports de prédilection. Connaître les bases et l'histoire des sports traditionnels français à travers l'hexagone.

L'objectif étant de pratiquer des ateliers sportifs, une opposition «match» tout en reconstituant un puzzle de la France et ses sports.


www.hellemmes.fr

 commnehellemmes
 mairiehellemmes

**LOISIRS
JEUNESSE**



ACCUEILS DE LOISIRS D'HIVER

INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS

EN LIGNE VIA VOTRE ESPACE FAMILLE

DU 9 AU 29 JANVIER 2023 INCLUS

[HTTPS://ESPACE-FAMILLE.LILLE.FR](https://espace-famille.lille.fr)

EN MAIRIE VIA LES FORMULAIRES PAPIER

DU 9 AU 27 JANVIER 2023 INCLUS

AUCUNE INSCRIPTION OU MODIFICATION EN DEHORS DE CETTE PÉRIODE

Suite à l'allègement des protocoles concernant la Covid 19, vous pouvez inscrire votre enfant dans l'accueil de loisirs de votre choix et non plus selon le lieu de scolarisation.

RENSEIGNEMENTS :
WWW.HELLEMES.FR





INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS

sur <https://espace-famille.lille.fr>
Du 9 au 29 janvier 2023 inclus

En mairie:

Du 9 au 27 janvier 2023 inclus

Via formulaire papier uniquement à déposer:

■ A l'accueil de la Direction Education Jeunesse, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h.

**DIRECTION EDUCATION JEUNESSE,
153 BIS RUE ROGER SALENGRO 59260 HELLEMES**

1 FORMULAIRE PAR ENFANT

Nom et prénom de l'enfant:

.....

Date de naissance:..... âge :

Nom et prénom du représentant :

.....

Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes Lille), fournir un certificat de scolarité.

DFU 2022/23 à jour: OUI Date de dépôt du formulaire:

1/ CHOIX DE L'ACM MATERNELS 3/6 ANS

CHOIX DE L'ACM	ADRESSES	HORAIRES	ACCUEILS MATIN ET SOIR	NOMBRE DE PLACES
<input type="checkbox"/> SALENGRO	Rue Anatole France	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30	56
<input type="checkbox"/> JENNER	rue des Ecoles	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30	48
<input type="checkbox"/> HERRIOT	100 Pavé du Moulins	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30	32

PRIMAIRES 6/12 ANS

CHOIX DE L'ACM	ADRESSES	HORAIRES	ACCUEILS MATIN ET SOIR	NOMBRE DE PLACES
<input type="checkbox"/> JEAN JAURES	Rue Anatole France	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30	80
<input type="checkbox"/> BERTHELOT SEVIGNE	Rue Jules Ferry	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30	70
<input type="checkbox"/> HERRIOT	100 Pavé du Moulins	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30	36

3/ RÉSERVATION EN COCHANT LES JOURS ET UNITÉS

Nous vous rappelons que votre enfant ne pourra pas être accueilli sur une journée non réservée, même s'il fréquente l'ACM régulièrement.

Jours	L 13	M 14	M 15	J 16	V 17	L 20	M 21	M 22	J 23	V 24
Espace éducatif MATIN										
Journée AVEC repas										
Journée SANS repas										
Espace éducatif SOIR										

4/ AUTORISATIONS ET INFORMATIONS

- J'autorise mon enfant (de plus de 6ans) à quitter seul l'ACM à 17h
 - J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'espace éducatif à 18h30
 - J'autorise la prise de vue de mon enfant
 - Mon enfant a un P.A.I (projet d'accueil individualisé), Merci de fournir une copie.
- Si votre enfant est porteur de handicap, demandez à rencontrer un agent du pôle périscolaire afin de mettre en place le meilleur accueil possible.

ATTENTION

Si votre enfant a des besoins particuliers (situation de handicap, santé ...), il est impératif que vous contactiez avant toute inscription, par mail, le pôle périscolaire, afin de mettre en place un accueil adapté pour votre enfant : poleperiscolaire@mairie-hellemmes.fr, même si votre enfant fréquente régulièrement les centres.

3/ JE M'INFORME

Conditions d'accueil de votre enfant en ACM :

- Votre enfant doit être scolarisé. Si votre enfant fréquente une école privée ou une école extramuros (hors Hellemmes et Lille) merci de nous fournir un certificat de scolarité lors de l'inscription
- Votre DFU 2022/2023 doit être à jour lors de l'inscription.
- En inscrivant votre enfant dans un accueil de loisirs de la ville d'Hellemmes, vous acceptez qu'il participe à l'ensemble des activités proposées. Si une pratique lui est déconseillée ou interdite, merci de fournir au directeur de l'ACM un certificat médical précisant la contre-indication.
- **Nous vous demandons de respecter les horaires des centres de loisirs. Tout arrangement d'horaire doit être validé par le/la responsable du centre de loisirs et doit rester exceptionnel.**

Règlementation et qualité de service :

Pour des raisons de réglementations et de qualité de service, l'inscription en ACM est obligatoire durant la période indiquée. Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai même si le formulaire est déposé dans la boîte aux lettres du service. Votre enfant ne pourra être accueilli sans inscription de votre part, même s'il se présente au centre.

Facturation :

Vous serez facturé sur la base d'une journée réservée = une journée facturée

Si votre enfant est malade durant le centre, la journée vous sera régularisée uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une **attestation sur l'honneur à nous fournir dans les 48 h suivant le retour de votre enfant.** Possibilité de nous l'envoyer par mail: passenfant@mairie-hellemmes.fr ou directement à l'accueil du service

Qui contacter:

Pour toutes questions ou informations concernant le fonctionnement de l'ACM ou l'accueil de votre enfant, contacter le pôle périscolaire: poleperiscolaire@mairie-hellemmes.fr

Pour la facturation, le DFU, l'inscription et les modifications de réservations, contactez le pass'enfant: passenfant@mairie-hellemmes.fr ou 03.20.41.82.70

Direction Éducation et Jeunesse - Mairie d'Hellemmes - 153 bis rue Roger Salengro 59260 Hellemmes